

## Charte des chercheurs et chercheuses affilié.e.s de l'IHM

### Statut des chercheurs et chercheuses affilié.e.s

Les chercheurs et chercheuses qui n'ont pas d'affiliation institutionnelle et qui entretiennent une collaboration scientifique active avec l'IHM (recherche, enseignement, publication, événement ou autre activité scientifique), ou tout au moins un de ses membres, peuvent prétendre au statut de chercheur/chercheuse affilié.e. La personne peut alors bénéficier des avantages institutionnels de l'IHM, notamment une adresse électronique ainsi qu'un badge CHUV.

Les chercheurs affiliés sont à distinguer d'autres types de statuts à l'IHM :

- Les **partenaires institutionnels** : les personnes qui entretiennent une collaboration scientifique active avec l'IHM et sont déjà rattachées à une autre institution académique (p.ex. Unisanté, UNIL, CHUV, Hesav, autre université ou institution en Suisse ou à l'étranger).
- Les **membres du réseau scientifique** : il s'agit ici du groupe des ancien.ne.s collaborateurs/trices de l'IHM, des anciens chercheurs associés sans collaboration active, ainsi que des membres honoraires et/ou à la retraite.

### Avantages et devoirs

Toutes les personnes précitées (affiliés, partenaires, membre du réseau) figurent sur le site internet de l'IHM, avec leur rattachement, leur identité professionnelle et la possibilité de les contacter.

Les chercheurs affiliés, et uniquement eux, reçoivent un badge leur donnant accès aux cafétérias du CHUV, ainsi qu'une adresse électronique @chuv.ch. Ils participent à la vie de l'IHM (séminaires, conférences, journées scientifiques), et s'engagent à en respecter les usages et les valeurs. L'affiliation doit être mentionnée dans le CV, sur l'adresse professionnelle du/de la chercheur/euse affilié.e, ainsi que dans toutes les publications, présentations scientifiques et activités relatives aux collaborations concernées. L'affiliation IHM leur permet également de demander des subsides scientifiques (par exemple par le Fonds National Suisse).

Le/La chercheur/chercheuse affilié.e n'est pas rémunéré.e. par l'IHM. Il/elle peut toutefois déposer auprès de la direction de l'IHM une demande ponctuelle de contribution modeste à des frais de recherche en lien avec ses activités scientifiques au sein de l'IHM (p.ex. frais de voyage pour un événement commun). La Direction de l'IHM statue sur sa recevabilité et le montant accordé.

### Procédure

La demande de rattachement en tant que chercheur/chercheuse affilié.e de l'IHM doit être faite auprès de la direction de l'IHM ([i hm@chuv.ch](mailto:i hm@chuv.ch)), accompagnée d'un CV et d'une lettre de motivation présentant le type de collaboration avec l'IHM, en rapport avec les axes de recherche de l'IHM.

La direction de l'IHM évalue et statue sur cette demande. Le/la candidate est ensuite informé.e de la décision et, le cas échéant, un contrat d'affiliation lui est envoyé.

## Durée du statut de chercheur/chercheuse affilié.e

Le statut de chercheur/chercheuse affilié.e est accordé pour une durée de deux ans (années civiles) ou pour la durée d'un projet de recherche défini. Au terme de cette période, l'affiliation est renouvelable, sur demande du/de la chercheur/chercheuse affilié.e ou sur proposition de la direction de l'IHM.

Le renouvellement n'est pas automatique et dépend des collaborations effectives ou en projet avec l'IHM. Pour ce faire, il est demandé, à l'échéance du contrat, un bilan des activités de collaboration entre le/la chercheur/chercheuse affilié.e et l'IHM. La direction de l'IHM statue sur le bilan et décide du renouvellement du contrat de rattachement.

## Informations à indiquer

Le/La chercheur/chercheuse indique son rattachement en qualité de "chercheur/chercheuse affilié.e de l'IHM" lors de conférences, présentations, articles scientifiques, communications dans la presse, dépôt dans des bases de données, etc., pour autant que l'activité concerne les humanités en médecine.

### Modèle de signature/d'indication de rattachement dans un texte :

En français : (après le nom)  
Chercheur/chercheuse affilié.e à l'Institut des humanités en médecine CHUV-UNIL

En anglais : (after the name)  
Affiliated researcher, Institute of Humanities in Medicine CHUV-UNIL

### L'adresse officielle de l'IHM est :

Institut des humanité en médecine	Institute of Humanities in Medicine
Centre Hospitalier Universitaire Vaudois et Université de Lausanne	Lausanne University Hospital and University of Lausanne
Av. de Provence 82	Av. de Provence 82
CH-1007 Lausanne	CH-1007 Lausanne, Switzerland